

CA du 20 septembre 2021

Délibération relative à la déclaration d'intérêt général du projet de démolition-reconstruction du centre pénitentiaire des Baumettes 3 à Marseille (13).

Annexe n°3

Etude d'impact relative au projet, l'avis rendu par l'autorité environnementale, la réponse formulée par l'APIJ et les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements consultés, ainsi que les résultats de la consultation du public.